

L'ESSENTIEL DU DROIT DU TRAVAIL

Le droit du travail est partout dans l'entreprise : quand il s'agit de recruter un collaborateur, d'intégrer une clause spécifique dans un contrat de travail, d'accorder des congés, de décompter le temps de travail, de sanctionner un salarié... Dans ce domaine, 1 manager averti en vaut 2 ! Le risque de malentendu ou de contentieux est omniprésent, et la moindre décision peut même avoir des conséquences pénales. En participant à cette formation, vous bénéficierez d'un tour d'horizon complet des bonnes pratiques en matière de droit du travail : ce qu'il est possible de faire ou pas, les pièges à éviter, les situations à risque...

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des stagiaires

- Collaborateurs RH
- Cadres de la fonction RH
- Dirigeants d'entreprise
- Représentants du personnel

Prérequis

- Aucun pré-requis

Objectifs pédagogiques

- Connaître les règles essentielles aux relations individuelles de travail
- Gérer les relations individuelles et collectives de travail
- Connaître les règles des relations collectives de travail

Contenu de la formation

- 1 ère partie : Les relations individuelles de travail - MODULE 1
 - Sources du droit du travail
 - Juridictions compétentes
 - Les acteurs externes (médecine du travail, inspection du travail...)
 - L'embauche
 - Les contrats de travail (CDI, CDD, les différentes clauses du contrat...)
- 1 ère partie : Les relations individuelles de travail - MODULE 2
 - La modification du contrat de travail
 - La maladie et l'accident du travail
 - Le harcèlement
 - Le salaire
- 1 ère partie : Les relations individuelles de travail - MODULE 3
 - L'épargne salariale
 - Le règlement intérieur
 - Le pouvoir disciplinaire

- 1 ère partie : Les relations individuelles de travail - MODULE 4
 - La rupture du contrat de travail
 - La rupture du contrat de travail
- 2ème partie : Les relations collectives du travail - MODULE 1
 - Le CSE (entreprises de plus de 50 salariés) :
 - Son fonctionnement
 - Sa composition
 - Ses missions et attributions
 - Ses moyens
 - Le recours à l'expertise
 - Négociation d'accords collectifs
 - Les commissions du CSE
- 2ème partie : Les relations collectives du travail - MODULE 2
 - Le CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés
 - Ses moyens
 - Le recours à l'expertise
 - Négociation d'accords collectifs
 - Les commissions du CSE
- 2ème partie : Les relations collectives du travail - MODULE 3
 - Les délégués syndicaux
 - Les représentants syndicaux
 - Le statut protecteur du représentant du personnel
 - La négociation collective (thèmes, périodicité...)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Nos responsables pédagogiques et formateurs sont des experts reconnus dans leurs métiers

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Caractéristiques et modalités

Type de parcours de formation : Collectif

Effectif : 2 à 10 participants par session

Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

Niveau de sortie : sans niveau spécifique

Modalités d'admission : Admission sans disposition particulière

Modalités d'accès à la formation : Entre 1 et 90 jours à partir de la demande d'inscription

Tarif : Nous consulter

Accessibilité : Accessibilité aux personnes en situation de handicap sur demande